

L'AQUACULTURE

L'aquaculture consiste en l'élevage contrôlé, de poissons, de coquillages ou de crustacés dans des espaces maritime fermés.

L'aquaculture au Maroc présente d'importants avantages par rapport à la réalisation du même projet ailleurs. Ainsi, le poisson élevé en aquaculture au Maroc ne nécessite que 16 à 18 mois pour qu'il arrive au stade de la commercialisation. Le même poisson demanderait 24 mois de délai pour arriver au même stade, s'il est élevé en France ou en Grèce par exemple.

Outre les avantages naturels dont bénéficie l'aquaculture au Maroc, les éleveurs ont le droit d'importer les alevins en admission temporaire, en franchise des droits de douanes. Ceci est valable à condition d'exporter la totalité de la production.

Procédure d'autorisation d'un projet d'aquaculture

Après avoir identifié le site d'exploitation et étudié le projet, le promoteur doit remplir un formulaire disponible auprès du Ministère chargé de la pêche.

Après dépôt du formulaire, le Ministère chargé de la pêche le soumet à l'Institut National de Recherche Halieutique. Si le projet est approuvé, le Ministère octroi un accord de principe, dans un délai de 15 jours, à compter de la date de dépôt.

Cet accord de principe facilite au promoteur, l'obtention de l'autorisation de l'occupation temporaire d'un espace maritime. Cette autorisation s'obtient auprès du Ministère chargé des travaux publics.

POTENTIALITES AQUACOLES AU MAROC

PISCICULTURE MARINE

Nom commun	Nom scientifique	Type d'élevage	Sites potentiels
Loup européen		Elevage en "in shore"	Littoral Tanger-Larache Littoral Sidi Moussa-Oualidia
	Dicentrarchus labrax	Elevage en "off shore"	Baie de Ben Younech Large de M'DIQ Baie d'Al Hoceima Cap Mazari Cap Timazurga Cap de l'eau
Daurade royale	Sparus aurata	Elevage en "in shore"	Littoral Tanger-Larache Littoral Sidi Moussa-oualidi
Autres Sparidés : Sar Pagre Denté	Puntazzo puntazzo Pagrus sp Dentex sp	Elevage en "off shore"	Baie de Ben Younech Large de M'DIQ Baie d'Al Hoceima Cap Mazari Cap Timazurga Cap de l'eau
Turbot	Psetta maxima Maxima		Lagune de Sidi moussa Embouchure de Tahadart Lagune de My Bousselham
Sole Commune	Solea vulgaris	Elevage en "in shore"	Lagune de Sidi Moussa Tahadart Lagune de My Bousselham
Mérou	Epinephelus sp	Elevage en "off shore"	Large de M'Diq Baie d'Al Hoceima Cala Iriss
Thon Rouge	Thunnus thynnus	Emgraissement en "off shore"	Large de M'Diq

PENEICULTURE

Nom Commun	Nom Scientifique	Type d'élevage	Sites Potentiels
Crevette japonaise	Penaeus japonicus	Elevage en «in shore»	Salines d'Asilah Salines du Loukkos Lagune de Khnifiss

ELEVAGE DE ZOOPLANCTON

Nom commun	Nom scientifique	Type d'élevage	Sites potentiels
Artemie	Artemia salina	Elevage en « Inshore »	Lagune de Sidi Moussa Lagune d'Oualidia Lagune de Khnifiss

CONCHYLICULTURE

Nom commun	Nom scientifique	Type d'élevage	Sites potentiels
Huître creuse	Crassostrea gigas	Elevage en « in shore »	Baie de Dakhla Embouchure de Tahadart Lagune de My Bousselham Lagune de Oualidia
Huître plate Européenne	Ostrea edulis	Elevage en "Offshore"	Cap de l'eau Cap de Ghir Cala Iris Crique de Jebha Baie de M'Diq Cap Beddouza Cap Sim
Palourde	Ruditapes decussatus	Elevage en "In shore"	Lagune de My Bousselham Lagune de Sidi Moussa Lagune de Khnifiss Baie de Dakhla
Pétoncle du japon	Platinopecten Yessoensis Pecten maximus	Elevage en «in shore»	Baie de Dakhla Baie de Cintra Lagune de Khnifiss
		Elevage en «Off shore»	Lagune de Khnifiss Baie de Dakhla Baie de M'Diq
Moule commune	Mytilus edulis Mytilus Galloprovincialis	Elevage en «Off shore»	Cap de l'eau Cap Ghir Cala Iris Crique de Jebha Baie de M'Diq Cap Beddouza Cap Sim
Ormeau d'Europe	Haliotis tuberculata	Elevage en «Off shore»	El Jadida Essaouira Essaouira kadima

ALGOCULTURE

Nom commun	Nom scientifique	Type d'élevage	Sites potentiels
Algues rouge	Gélidium Sesquipedale Gracilaria spp Gigartina sp	In shore	El Jadida Essaouira kadima Lagune de Sidi Moussa Lagune de Oualidia Estuaire de Loukkos